

ACTUALITÉS

LES MÉTIERS OUBLIÉS

Sous le soleil, exactement à l’heure

Le Devoir profite de l’été pour rencontrer des gens qui pratiquent de nos jours ces métiers que l’on croyait disparus, ou en voie de l’être. Des personnages attachés à leur travail et qui racontent leur art. Aujourd’hui, visite chez un artisan cadranier, passionné d’instruments de navigation anciens.

LISA-MARIE GERVAIS

Sainte-Angèle-de-Laval, Bécancour — On ne s’attendait à rien de moins du domicile d’un patenteux, fou d’astronomie et d’instruments de navigation anciens, comme Michel Marchand. À l’intérieur d’une grange proprette, son atelier est un joyeux capharnaüm où sont suspendus des peaux de renard et de moufette, des outils de toutes sortes et, bien sûr, des sextants, semblables à ceux utilisés au XVIII^e siècle. Dehors, son ancêtre l’astrolabe se dresse sur un terrain jonché d’objets inusités, dont un tram-poline, cinq tonnes d’ardoise, un vieux modèle de motoneige et un télescope. «Je suis un peu le dépôt-oir du village», lance M. Marchand en plaisantant.

C’est dans cet univers anarchique que l’artisan cadranier s’adonne en toute liberté à sa passion pour les cadrans solaires, qui garnissent aussi généreusement sa cour. Savoir pratiquement oublié, la gnomonique, ne vous méprenez pas, n’a rien à voir avec l’étude des gnomes, ces petites créatures folkloriques coiffées d’un bonnet rouge. Le gnomon (mot grec signifiant «ce qui indique [l’heure]») désigne en fait un «cadran solaire composé d’une tige verticale dont l’ombre se projette sur une surface». Remontant jusqu’à au moins trois siècles avant notre ère, les plus vieux modèles connus ont été trouvés en Égypte.

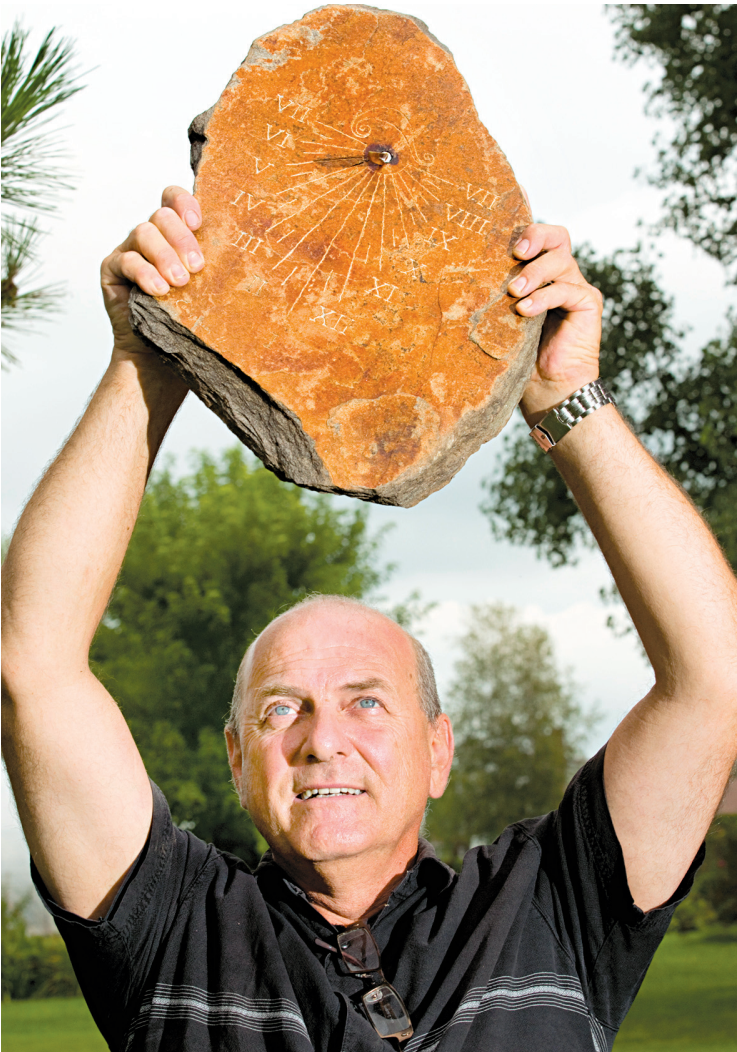
Un morceau d’ardoise (ou d’un autre matériau noble) gravé dans lequel on a planté le style (la tige): l’objet, outre ses qualités esthétiques, semble

anodin. Mais il est le fruit de savants calculs astronomiques, tenant compte de la longitude, de l’heure solaire à midi et de l’équation du temps (soit la différence entre le mouvement moyen du soleil sur 24 heures et le mouvement solaire réel). Sans ces opérations mathématiques, le temps solaire ne pourrait correspondre à l’heure indiquée par les aiguilles d’une montre et la lecture du cadran apparaîtrait erronée.

Modeste et autodidacte, Michel Marchand ne se considère pas particulièrement comme un génie des sciences, mais il reconnaît avoir une curiosité dévorante pour l’astronomie. «Jeune, j’en ai passé, des veillées sur une chaise de parterre à regarder les étoiles», raconte le quinquagénaire. Plus tard, c’est le cadran solaire du centre-ville de Trois-Rivières qui l’a captivé. «J’étais sidéré par cette patente-là. J’ai amené ma caméra vidéo et l’ai pointée sur l’ombre pendant plusieurs heures pour regarder l’image en accéléré. J’ai eu la piqûre.»

Une technologie en train de disparaître

Malgré son âge vénérable, ce n’est qu’au XVIII^e siècle que la gnomonique, branche de l’astronomie, connaît son apogée. L’intérêt pour le métier de gnomoniste ou celui d’artisan cadranier s’étiole pourtant, hormis un regain d’enthousiasme dans les années 80-90. «C’est une technologie ancienne qu’on est en train d’oublier. Ça même failli disparaître complètement au XIX^e siècle», déplore André E. Bouchard, secrétaire général de la Commission des cadrans solaires du Québec. Il n’en reste



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Michel Marchand est un artisan cadranier, fou d’astronomie et d’instruments de navigation anciens.

ici qu’environ 200, contre des milliers en Europe. «Il y en avait deux à Dorval et plusieurs dans le quartier McGill, à Montréal, qui ne sont plus là», souligne-t-il.

À sa manière, Michel Marchand contribue à sensibiliser la population à ces nobles objets, qu’il présente enrobés de légendes et d’histoires de pirates. Déguisé en jésuite, il anime des ateliers sur les instruments de navigation et d’arpentage et sur la fabrication de ca-

drans solaires, notamment à la Maison Saint-Gabriel, dans le Vieux-Montréal. Il a même inventé un jeu d’échecs muni d’un cadran solaire et un «calendrier solaire familial», qui souligne les anniversaires.

S’il passe pour un fou dans sa remise aux trésors, il en rit. «Je ne fais jamais de ménage. On m’a toujours dit que les grandes idées naissent dans le désordre.»

Le Devoir

Lutte contre les changements climatiques

La part des transports reste lourde

LIA LÉVESQUE

Le Québec devra non seulement poursuivre ses efforts de réduction des gaz à effet de serre, mais les intensifier, et particulièrement dans le secteur des transports, s’il veut vraiment atteindre sa cible de réduction de 20 %, affirme un rapport qui vient d’être dévoilé. C’est en novembre 2009 que

le gouvernement québécois s’est donné cet objectif de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre de la province sous le niveau de 1990 à l’horizon de 2020.

Le plus récent bilan de la lutte contre les changements climatiques, rendu disponible sur le site Web du ministère du Développement durable et de l’Environnement, hier après-midi, donne une idée du chemin qu’il reste à parcourir pour atteindre l’objectif, particulièrement dans le secteur des transports.

Ce secteur est, au Québec, le principal émetteur de gaz à effet de serre et «sa part du bilan des émissions est en croissance», indique-t-on dans le rapport.

De 1990 à 2008, les émissions du secteur des transports au Québec ont crû de 28,6 %. Pendant ce temps, les émissions des autres secteurs ont diminué de 16 %. Ainsi, la part des transports dans le bilan québécois global des émissions de gaz à effet de serre est passée de 33,3 % à 43,3 %. «Cette situation s’explique notamment par l’importante croissance démographique en périphérie des agglomérations urbaines, qui a favorisé un recours accru à l’automobile, ainsi que par la croissance économique, qui a engendré

une augmentation de l’utilisation des véhicules lourds pour le transport des marchandises, ainsi que des véhicules hors réseau», justifie-t-on dans le rapport.

À l’horizon 2020, «les émissions de GES en transport pourraient se traduire par une hausse de 13,5 % par rapport à 1990», prévient-on.

Le transport routier est montré du doigt, lui qui représente près de 78 % des émissions du secteur

des transports, qui inclut les transports aérien, ferroviaire, maritime, ainsi que les véhicules hors réseau.

Le rapport souligne que la hausse appréhendée du prix des carburants exercera tout de même une pression sur l’usage des véhicules et sur l’efficacité énergétique des véhicules, ce qui peut peser dans la balance.

Plusieurs mesures du plan d’action québécois 2006-2012 sur les changements climatiques ont déjà trait au transport. Parmi les mesures adoptées, on note qu’une déduction fiscale a été offerte aux employeurs qui fournissent à leurs employés un laissez-passer de transport collectif et un crédit d’impôt a été offert pour encourager l’achat de voitures à faible consommation d’essence ou de voitures électriques. Le rapport conclut cependant que «des efforts supplémentaires doivent obligatoirement être réalisés dans ce secteur si le Québec souhaite atteindre la cible de réduction qu’il s’est fixée».

Le gouvernement du Québec compte aussi sur «la mobilisation citoyenne» pour que sa lutte contre les changements climatiques connaisse le succès escompté.

La Presse canadienne



Vision Mondiale

URGENT :
Famine dans la Corne
de l’Afrique

Des millions font face à la famine.
Le gouvernement du Canada égalera votre
don pour aider des enfants et des familles.

Une faim mortelle balaye la Corne de l’Afrique où les Nations Unies ont déclaré la famine. Des enfants meurent. Des milliers de personnes désespérées viennent à Vision Mondiale. Beaucoup de mères, elles-mêmes en sévère condition de malnutrition, mendient de la nourriture pour leurs enfants émaciés. Pour plusieurs, la mort n’est qu’une question de jours ou d’heures.

Nous fournissons des vivres d’urgence pour sauver des vies; nous agissons pour prévenir la propagation de maladies, et nous aiderons les familles à reconstruire leur vie. Mais nous avons désespérément besoin de soutien, immédiatement.

S’il vous plaît, agissez dès maintenant.
Votre don doublera en valeur.

Le gouvernement du Canada fera une contribution équivalente à même son Fonds de secours contre la sécheresse en Afrique orientale. Votre don de 50 \$ procurera 100 \$ de nourriture pour les enfants et les familles désespérées. 100 \$ procurera 200 \$ de nourriture. S’il vous plaît, répondez maintenant.

Postez le formulaire ci-dessous ou donnez immédiatement à visionmondiale.ca/aide

Vision Mondiale est une organisation de solidarité internationale qui lutte contre toutes les formes de pauvreté et d’injustice à travers ses programmes d’aide humanitaire d’urgence, de développement et ses actions de plaidoyer. Inspirés par nos valeurs chrétiennes, nous apportons une aide aux enfants et aux familles les plus démunis sans aucune forme de discrimination sociale, ethnique ou religieuse.

URGENCE FAMINE : Voici mon don pour aider des enfants et des familles affamés de la Corne de l’Afrique.

Voici mon don à égaliser :

- ☐ 50 \$
☐ 100 \$
☐ 200 \$
☐ _____ \$ pour aider autant que possible

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Province _____ Code Postal _____
Téléphone _____ Adresse Courriel _____

Je voudrais utiliser ma carte de crédit : ☐ VISA ☐ MasterCard ☐ American Express

NUMÉRO DE CARTE _____ DATE D’EXPIRATION _____

SIGNATURE _____ 4249405/100958

S’il vous plaît faire votre chèque à :

Vision Mondiale

1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 510 Montréal QC H3B 5K2
Vous pouvez faire un don en ligne à visionmondiale.ca

Faites un don en appelant au 1 800-363-5021 ou en ligne à visionmondiale.ca/aide

ACTUALITÉS



Miné de l'intérieur



MANON CORNELLIER

On pourrait se demander pourquoi le Nouveau Parti démocratique revient à la charge avec cette histoire de Fonds d'infrastructure du G8. Après tout, les projets sélectionnés ont été réalisés et bien gérés. L'aide fédérale n'a pas nui à la réélection du député du coin, le ministre Tony Clement, mais l'argent n'a pas abouti dans les poches d'organismes conservateurs.

Le problème avec cette affaire est ailleurs. En amont, au moment de la sélection des projets, et en aval, au moment de rendre des comptes. Le vérificateur général l'avait dit en juin, dans son rapport au Parlement. L'absence de documentation et la tenue à l'écart des fonctionnaires ne lui permettaient pas d'évaluer le processus de sélection des projets.

Ce que le NPD a appris auprès de deux municipalités de la région de Muskoka qui ont profité du fonds de 50 millions de dollars, c'est qu'il y a des documents et que des fonctionnaires ont assisté à des rencontres au cours desquelles un groupe, présidé par Tony Clement, a discuté de sélection de projets.

Baptisée le G8 Local Area Leadership Group, cette assemblée d'édiles visait à tenir les municipalités au courant des derniers développements entourant le sommet qui aurait lieu dans leur cour. Des fonctionnaires y ont fait des présentations. On y a parlé de circulation routière, de sécurité, de communication, de tourisme et, bien sûr, d'infrastructures. Jusque-là, rien à redire. On parlerait même du travail exemplaire d'un député.

Le hic est que M. Clement a poussé la chose bien plus loin. Il a transformé son bureau de circonscription en centre de coordination des demandes d'aide financière des différentes municipalités, et ce, avant même que les fonds aient été annoncés. À au moins deux reprises, il a profité de ses réunions pour rappeler aux maires d'envoyer le formulaire (élaboré localement) à une de ses adjointes. Chaque fois, de hauts fonctionnaires étaient présents.

◆ ◆ ◆

Les formulaires étaient ensuite soumis à tous les membres du groupe pour une première évaluation. Puis, un comité de liaison formé de trois personnes, dont le ministre, arrêtait la liste définitive. Les fonctionnaires présents aux réunions ont-ils donné leur avis? Impossible de le savoir avec certitude. Le vérificateur général par intérim John Wiersema disait, le 9 juin dernier, qu'«aucun fonctionnaire n'[avait] participé à la sélection des projets». Le rapport, le dernier rédigé par Sheila Fraser, précise: «Les hauts fonctionnaires n'ont pas été en mesure de nous fournir de l'information et ils ont affirmé qu'ils n'avaient pas été consultés pendant le processus.»

Chose certaine, la sélection n'a jamais relevé de la fonction publique, réputée neutre. Le choix est resté tout au long l'affaire de politiciens fédéral et municipaux. C'est d'ailleurs un adjoint du ministre, et non le ministre, qui a informé certaines villes du rejet de leur demande.

L'argent a servi à payer pour la brique et le mortier, mais ce qui est inquiétant est de voir un ministre d'expérience mettre sur pied un processus de sélection de projets, financés par les fonds publics, qui échappe à tout examen. Tout se passait au bureau du député, dans les offices municipales et au sein d'un groupe informel, soit hors de la juridiction du vérificateur général. Autre point préoccupant: le silence des fonctionnaires. Ceux présents ont-ils été interrogés par le bureau du vérificateur général? Dans le cas du directeur du bureau de gestion du sommet, difficile de croire que non.

◆ ◆ ◆

Toute cette affaire soulève des questions très sérieuses sur le respect accordé aux fonctionnaires indépendants du Parlement dont le rôle est d'aider les parlementaires à demander des comptes au gouvernement et à le garder responsable. Si un ministre concocte un stratagème pour échapper au regard des chiens de garde que se sont donnés les élus — et si des fonctionnaires s'en rendent peut-être complices par leur silence (ou leur mensonge, saura-t-on jamais?), c'est le fonctionnement du Parlement qui s'en trouvera affecté.

Le gouvernement Harper n'est pas reconnu pour tenir le Parlement en grande estime. Il presse sans cesse les députés à adopter les projets de loi à toute vapeur. Il rabroue volontiers les fonctionnaires du Parlement qui l'embêtent, comme le sait trop bien le directeur général des élections, Marc Mayrand. Sheila Fraser a évoqué à une occasion sa difficulté à obtenir certains documents. Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, se bute à cet obstacle presque chaque jour. (S'il faut en plus qu'ils se méfient de certains fonctionnaires, ils auront encore plus de mal à faire leur boulot.)

Ce Fonds d'infrastructure du G8 a été créé à l'insu du Parlement. Le gouvernement lui a fait approuver un fonds destiné à l'amélioration des infrastructures frontalières, mais en a détourné les deux tiers vers Muskoka... qui est à des centaines de kilomètres de la frontière.

Laisser faire serait une grave erreur. Ce serait une invitation à recommencer. Une autre, en fait, car la première est venue sous la forme d'une nomination, celle de Tony Clement à la tête du Conseil du trésor. Ce ministère est chargé, entre autres, «de l'imputabilité et de l'éthique, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration, [et] de la fonction de contrôle». Et c'est M. Clement aussi qui supervise la prochaine ronde de compressions budgétaires.

mcornellier@ledevoir.com

Télévision numérique

Le CRTC donne un sursis à Radio-Canada

Le NPD espère toujours que le gouvernement financera l'achat de convertisseurs

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — La conversion de la diffusion analogique vers la diffusion numérique ne se fera pas à aussi large échelle que prévu le 31 août prochain: le CRTC a accordé hier un sursis d'un an à Radio-Canada-CBC pour éviter que les auditeurs de 22 marchés qui possèdent des «oreilles de lapin» ne se retrouvent sans service dans deux semaines.

Décidée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) en 2007, la grande conversion de l'analogique au numérique est obligatoire dans les 28 principaux marchés canadiens. Les capitales provinciales et nationale et toutes les régions métropolitaines de 300 000 habitants ou plus sont notamment touchées.

Le changement affectera les foyers qui ne sont abonnés ni au câble analogique ni à la télévision satellite — ceux qui utilisent encore les antennes «oreilles de lapin», en somme. Environ 7 % des foyers canadiens et 9 % des foyers montréalais sont dans cette situation, selon le CRTC.

Parmi eux, ceux qui ont un téléviseur récent (moins de cinq ans) n'ont rien à faire pour se préparer: le signal numérique passe aussi par les ondes hertziennes. Il sera capté par les oreilles de lapin... qui deviendront subitement le relais d'une image beaucoup plus claire et d'un meilleur son. Ce qui permet au gouvernement d'affirmer dans une publicité qu'«il n'y aura plus jamais de neige au Canada»...

Les plus vieux téléviseurs devront toutefois être équipés d'un convertisseur à brancher entre l'antenne de réception et l'appareil pour continuer à capter des émissions sans abonnement à un câblodistributeur. Le bidule coûte entre 50 \$ et 100 \$. Aux États-Unis, le gouvernement a décidé de financer en partie l'achat de ces convertisseurs (40 \$), mais pas Ottawa.

Radio-Canada refuse la conversion

En théorie, tous les marchés visés par la conversion devaient donc être prêts le 31 août. Mais la Société Radio-Canada (SRC) refuse toujours de convertir 22 émetteurs de retransmission et préfère mettre fin au service gratuit dans les marchés que ceux-ci desservent. Les auditeurs de CBC à Québec, à Saguenay, à Sherbrooke et à Trois-Rivières seront touchés par cette décision. Pour eux, une seule solution: s'abonner à un fournisseur s'ils désirent continuer d'écouter CBC.

Or le CRTC souhaite toujours faire changer d'idée la SRC, d'où le délai d'un an autorisé hier. «Nous avons un différend à ce sujet», indique le porte-parole du conseil, Scott Hutton. Le sursis nous permet d'ajouter ce dossier à une audience prévue pour juin 2012 sur le renouvellement des licences de Radio-Canada.»

Les auditeurs de CBC à Québec, à Saguenay, à Sherbrooke et à Trois-Rivières seront touchés par l'actuel refus de la SRC

La SRC a réagi en mentionnant que «la prolongation permettra aux téléspectateurs des marchés concernés de faire de façon plus graduelle la transition vers d'autres moyens de réception sans être trop désavantagés».

Le NPD rouspète

Pour le NPD, cette décision démontre néanmoins les ratés de la conversion à quelques jours de son entrée en vigueur. Dans une lettre publiée aujourd'hui dans *Le Devoir*, le député de Rivière-du-Nord, Pierre Dionne Labelle, affirme ainsi que «le gouvernement a manqué à ses devoirs» dans ce dossier. «Il a laissé aux diffuseurs le soin d'informer les gens sur la façon de se préparer à la transition. La campagne d'information menée par les diffuseurs est nettement insuffisante et des milliers de Canadiens risquent de se retrouver sans service», estime M. Dionne Labelle, même si le CRTC a obligé les télédiffuseurs à diffuser un certain nombre de publicités à ce sujet. Le député demande aussi au ministre de mettre en place un programme d'aide pour les familles à faible revenu, «pour qui l'achat d'un convertisseur équivaut à faire des sacrifices dans la liste d'épicerie». Le ministère du Patrimoine canadien n'était pas disponible pour faire des commentaires hier.

Le Devoir

«Marine royale»: Peter MacKay dit avoir réparé une «erreur historique»

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — La royauté est en vogue à Ottawa: après le retrait de toiles d'Alfred Pellan au profit d'un portrait de la reine au ministère des Affaires étrangères, c'est la marine et le corps d'aviation des forces armées qui bénéficient maintenant d'un traitement royal visant à corriger une «erreur historique», selon le gouvernement. D'autres sont plus sceptiques...

Le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, a ainsi confirmé hier le rétablissement immédiat des désignations traditionnelles de la marine royale canadienne (MRC), de l'armée canadienne et du corps d'aviation royal canadien (CARC).

Dans un processus d'unification des services de l'armée en février 1968, le gouvernement Pearson avait décidé d'abandonner ces appellations pour parler plutôt de trois commandements (maritime, aérien et force terrestre) formant indistinctement les forces armées canadiennes. Selon M. MacKay, il s'agissait là d'une «erreur historique» qu'il fallait absolument réparer.

«Le rétablissement des désignations d'origine permet de renouer avec la glorieuse histoire et les fières traditions» de la marine et du corps d'aviation, a affirmé le ministre. Questionné à savoir combien coûterait ce changement, M. MacKay a répondu que cela était «priceless» («ça n'a pas de prix»), sans vouloir préciser.

«Je ne crois pas que ce soit très habile pour convaincre les francophones et les gens de Toronto de s'engager»

La décision du gouvernement a été annoncée exactement 100 ans après la création de la marine. Elle survient neuf mois après qu'un comité sénatorial a adopté une motion demandant la création de l'appellation «marine canadienne» — mais sans le mot «royal».

La Légion royale canadienne, une organisation d'anciens combattants, a applaudi le geste du gouvernement en disant qu'il répond à un débat «qui soulevait les passions de nos membres».

Mais la décision d'Ottawa est reçue avec étonnement ailleurs. Le professeur d'histoire au Collège mi-



SANDOR FIZLI REUTERS

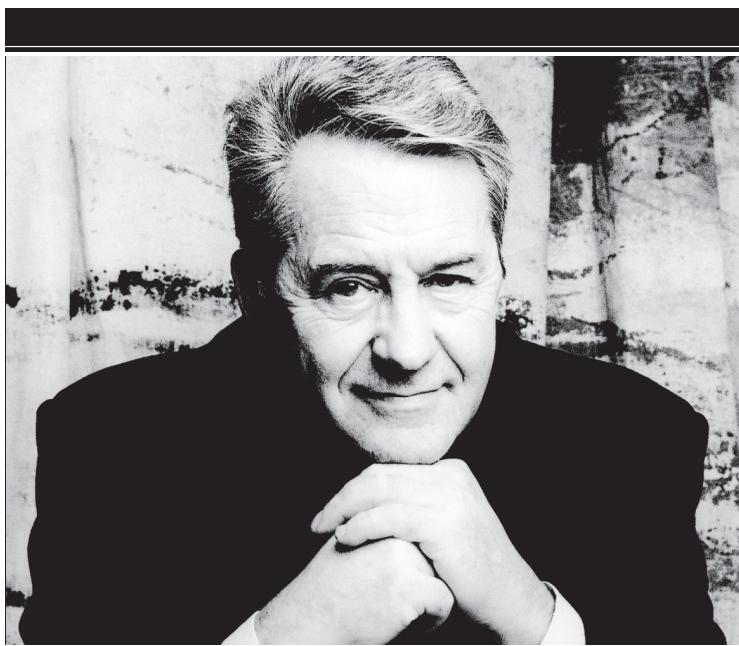
Les ministres fédéraux de la Justice et de la Défense, Rob Nicholson et Peter MacKay, ont annoncé officiellement de nouvelles nomenclatures pour différents corps de l'armée, en y ajoutant la mention «royale».

litaire royal du Canada, Roch Legault, estime que «le débat n'était pas majeur» et qu'il n'y avait pas lieu de ramener le mot «royal» si le gouvernement désirait renommer la marine. «C'est du marketing, dit-il, et je ne crois pas que ce soit très habile pour convaincre les francophones et les gens de Toronto de s'engager.»

Vétéran de la marine, le député libéral Marc Garneau était lui aussi perplexe. «Ça va plaire à certains vétérans qui aiment la tradition, mais ça va déplaire à tous ceux qui perçoivent ça comme un geste régressif alors qu'ils préfèrent voir le Canada comme un pays moderne et émancipé», détaché de son passé colonisé, croit M. Garneau.

Pour le Bloc québécois, il s'agit d'un «retour en arrière [...] motivé par le désir de faire plaisir à la base militante des conservateurs attachée à la monarchie». Le groupe Citizens for a Canadian Republic a de son côté rappelé au gouvernement que «les années 50 sont terminées».

Le Devoir

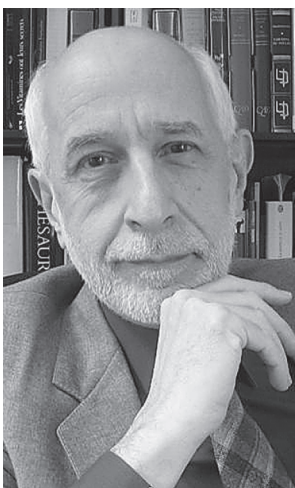


PAUL-MARIE LAPOINTE
l'homme,
le poète et
le mentor

la respiration d'un amour
emplit l'espace de la nuit

1929-2011

l'Hexagone



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

Tremblay poursuit ses accusations contre Louise Harel et le vérificateur

La chef de l'opposition qualifie de «pure fabulation» les allégations du maire voulant qu'elle entretienne des «liens étroits» avec Jacques Bergeron

JEANNE CORRIVEAU

La chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville de Montréal, Louise Harel, entretient-elle des «liens étroits» avec le vérificateur général de la Ville, Jacques Bergeron? C'est ce qu'a continué à affirmer hier le maire Gerald Tremblay sur la foi d'un courriel écrit par la secrétaire du vérificateur à son patron. Mais Louise Harel rejette avec vigueur ces allégations, les qualifiant de «pure fabulation» et de «diversion».

Le courriel en question aurait été intercepté par l'équipe de l'ex-contrôleur général, Pierre Reid, dans le cadre d'une enquête menée sur le vérificateur général. Celui-ci poursuit d'ailleurs la Ville afin de faire déclarer illégal l'espionnage dont il a fait l'objet.

La Ville fait état de ce courriel dans sa défense déposée la semaine dernière en Cour supérieure. Elle soutient que Jacques Bergeron a communiqué avec le bureau de l'opposition officielle «pour permettre à celle-ci de critiquer l'administration». Pour appuyer cette affirmation, on cite l'extrait d'un courriel dans lequel la collaboratrice de Jacques Bergeron dit à son patron que le directeur de cabinet de Mme Harel souhaite lui parler «avant le week-end, car il se peut que tu doives documenter la question et te préparer pour lundi».

Déposé au greffe de la Ville sous scellé, le courriel n'a pas été rendu public. Le court extrait semble peu incriminant, mais dans l'esprit de Gerald Tremblay, il ne fait pas de doute que la missive témoigne de «liens étroits» entre le vérificateur et Louise Harel. «Je trouve tout à fait inacceptable que la chef de l'opposition, qui prône l'autonomie et l'indépendance



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Selon Louise Harel, les accusations de l'administration ne visent qu'à discréditer le vérificateur général.

du vérificateur général, ait besoin de consulter le vérificateur général pour l'aider à préparer la période de questions du conseil municipal», a-t-il dit hier.

M. Tremblay a toutefois admis ne pas avoir vu le courriel en question: «Je ne l'ai pas lu. Je ne l'ai pas vu, mais j'ai été informé du contenu du courriel il y a plusieurs mois.»



Jacques Bergeron

«Fabulation» Louise Harel a vigoureusement démenté les accusations de l'administration qui ne visent, selon elle, qu'à discréditer le vérificateur général. «C'est de la fabulation. De la pure fabulation, a-t-elle martelé. Tout cela me semble une tentative de diversion pour faire oublier

le caractère illégal de l'interception des courriels.»

Le courriel ferait suite à une lettre du vérificateur transmise à tous les élus le 6 décembre dernier au sujet de la décision de l'administration de transférer la ligne éthique au Bureau du contrôleur général. «Il y avait un conseil de ville le 13 décembre. Alors, mon directeur de cabinet a simplement transmis à son bureau une demande pour savoir s'il souhaitait être entendu par le conseil. Ça s'arrête là», a expliqué Mme Harel.

De son côté, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, croit qu'il faudra attendre que les courriels interceptés soient rendus publics et que le verdict

du tribunal soit rendu avant de juger du comportement des parties. «Si le vérificateur a eu des comportements répréhensibles, s'il n'a pas respecté son indépendance complète par rapport à l'administration municipale, le moment venu, le conseil municipal prendra les dispositions qui s'imposeront», a-t-il indiqué. Selon lui, le fait qu'il y ait des communications entre des formations politiques et le vérificateur est plutôt «banal».

M^e Sylvain Lussier, qui représente la Ville dans ce dossier, a indiqué au *Devoir* qu'il demanderait à la Cour de pouvoir déposer l'ensemble des courriels interceptés par la Ville dans le cadre de son enquête, mais il s'attend à ce que la partie adverse s'y oppose.

Le Devoir

Harel veut un moratoire sur les travaux de l'autoroute Bonaventure

JEANNE CORRIVEAU

Compte tenu de l'incertitude entourant l'éventuelle réfection ou reconstruction du pont Champlain, mieux vaut retarder le lancement des travaux de réaménagement de l'autoroute Bonaventure, estime Louise Harel. La chef de l'opposition a réclamé hier un moratoire sur le projet et

sur l'emprunt de 71 millions de dollars qui doit être approuvé lundi par le conseil municipal.

«C'est la seule entrée de ville en béton qui ne nécessite pas de travaux urgents», a signalé Mme Harel. Tant qu'on ne sait pas ce qui va se passer avec le pont Champlain, lequel débouche sur Bonaventure, ce n'est pas le temps de démantibuler cette autoroute.»

L'opposition réclame aussi la dissolution de la Société du Havre de Montréal (SHM), qui pilote le projet conjointement avec la Ville et qui, depuis sa création, a reçu 30 millions en subventions. «Ça n'a aucun bon sens qu'on dédouble ainsi le [travail du] Bureau des grands projets de la Ville de Montréal [...] et qu'on continue de gaspiller l'argent des Montréalais en finançant la Société du Havre», a soutenu Mme Harel.

En mars dernier, le parti de la deuxième opposition dirigé par Richard Bergeron avait d'ailleurs demandé au vérificateur général, Jacques Bergeron, de se pencher sur le cas de la SHM.

Lors de la séance du conseil municipal lundi prochain, les élus seront appelés à entériner un règlement d'emprunt de 71 millions pour la réalisation de la phase 1 du projet. Cette somme permettra notamment d'entreprendre les travaux de construction et de réfection des infrastructures et de faire l'acquisition de terrains. Mais l'opposition entend déposer une motion pour demander que cet item soit retiré de l'ordre du jour.

Le maire Gerald Tremblay n'a aucune intention de retarder davantage la réalisation du projet Bonaventure qui faisait partie de ses engagements électoraux en 2009. Il a rappelé hier que la structure autoroutière actuelle était sécuritaire, mais qu'il faudrait dépenser quelque 60 millions uniquement pour la maintenir en état. Selon lui, mieux vaut donc dépenser 141 millions pour la moderniser et en faire une entrée prestigieuse pour Montréal.

«La Ville de Montréal est maître d'œuvre du projet Bonaventure et la Société du Havre a été créée, pas uniquement pour faire des plans et devis, mais pour impliquer le secteur privé et faire une analyse globale de tous les dossiers comme Griffintown, Bonaventure, le canal Lachine, le parc Jean-Drapeau et les bassins du Nouveau Havre», a expliqué le maire avant d'accuser Mme Harel de vouloir «paralyser Montréal».

Rappelons que le projet du quartier Bonaventure prévoit l'abaissement au sol de l'autoroute et l'aménagement d'un boulevard à huit voies entre les rues de la Commune et Saint-Jacques.

Le Devoir

Sept-Îles 19/11

Baie-Comeau 19/12

Gaspé 20/43

Saguenay 24/17

Rimouski 20/42

Shérbrooke 25/14

Montréal 27/19

Gatineau 27/48

Trois-Rivières 24/17

Québec 23/14

Val d'Or 25/16

Lever du soleil: 5h57

Coucher du soleil: 19h57

©MétéoMédia 2011

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ave 19/7	Sol 16/6	Nua 22/12	Nua 21/14	
Moncton	Sol 23/12	Sol 25/16	Los Angeles	Sol 24/18	Sol 24/18
Saint-Jean	Sol 23/12	Sol 23/14	Mexico	Sol 22/10	Ora 21/10
Toronto	Sol 28/19	Var 28/17	New York	Var 30/21	Ora 28/21
Vancouver	Sol 22/12	Sol 21/14	Paris	Sol 27/16	Var 28/19
Winnipeg	Sol 26/12	Sol 30/13	Tokyo	Sol 34/29	Ora 34/30

Montréal

Aujourd'hui 27

Ensoleillé.

Ce soir 19

Passages nuageux.

Demain 28/19

Ciel variable.

Vendredi 26/18

Ciel variable.

Samedi 25/17

Ciel variable.

Québec

Aujourd'hui 23

Ensoleillé.

Ce soir 14

Ciel variable.

Demain 27/17

Ciel variable.

Vendredi 23/16

Averses isolées, pdp 40%.

Samedi 23/17

Ciel variable.

Gatineau

Aujourd'hui 27

Généralement ensoleillé.

Ce soir 18

Passages nuageux.

Demain 28/16

Averses isolées, pdp 40%.

Vendredi 25/14

Ciel variable.

Samedi 26/17

Passages nuageux.

Téléchargez l'application MétéoMédia

Vous pourriez gagner une Soirée de rêve au cinéma.

meteomedia.com/cowboysetaliens

© Universal Studios and DreamWorks LLC. Tous droits réservés.

Météo Média

Le site Web du *Devoir* piraté

Jean Charest préfère en rire

«Je me suis dépêché d'aller regarder dans le miroir pour voir si j'étais encore là»

ISABELLE PORTER

Québec — Le premier ministre Jean Charest a pris avec humour hier la fausse nouvelle de son décès, diffusée sur le site du *Devoir* par des pirates informatiques. Il en a profité pour remercier la direction du quotidien d'avoir réagi rapidement pour la démentir.

«Quand je l'ai entendue pour la première fois, j'étais en train de faire mes exercices à la maison, alors je me suis dépêché d'aller regarder dans le miroir pour voir si j'étais encore là», a déclaré en riant Jean Charest avant la réunion du Conseil des ministres.

L'article sur sa mort aurait été créé à 1 heure 9 minutes

parlementaire Antoine Robitaille de rectifier les faits rapidement cette nuit, alors que le site du journal était toujours bloqué et que l'équipe Internet du *Devoir* s'affairait à le rétablir. Un démenti a finalement pu être publié sur le site du *Devoir* vers 4h30.

Hier, le premier ministre a déclaré à la blague que «ce n'était pas la première fois» que le journal *Le Devoir* proclamait sa mort au sens politique, «sauf que c'est la première fois qu'il l'aborde sous cet angle-là».

M. Charest a répété qu'il allait très bien et que sa famille n'avait pas été trop inquiétée par l'incident. «C'est moi qui l'ai appris à mon épouse et elle a corroboré», a-t-il dit à propos de la nouvel-

le concernant le fait qu'il était en pleine forme. «Ni mon fils ni mon épouse n'ont été alarmés.»

La direction du *Devoir* a porté plainte auprès du Service de police de la Ville de Montréal

dans la nuit de lundi à hier sur le site Web du *Devoir*. Très court, il avançait que le premier ministre était décédé au CHUM à la suite d'une attaque et que la direction de l'hôpital avait confirmé la nouvelle.

Alerté vers 2h25, le bureau du premier ministre a vite été inondé d'appels. Un peu avant 3h, l'information selon laquelle le site du *Devoir* avait été piraté circulait déjà largement. Toutefois, la fausse nouvelle avait quand même eu le temps d'être relayée par différents médias.

«Ces choses-là sont toujours étonnantes, mais je dois dire que le journal *Le Devoir* a réagi très promptement et je le remercie», a dit hier le premier ministre en soulignant que ça pouvait «arriver à tout le monde».

Un impact, même la nuit

Réveillée en pleine nuit par un collègue, la rédactrice en chef du journal, Josée Boileau, a fait des pieds et des mains pour empêcher la nouvelle de se propager et expliquer ce qu'elle savait au bureau de M. Charest. «Dès que je l'ai su, mon premier réflexe, en plus d'enlever la nouvelle du site, a été d'aviser le bureau du premier ministre parce que je ne savais pas s'ils étaient au courant de la tempête qui allait leur tomber dessus.»

Même au milieu de la nuit, le canular a réussi à avoir un certain impact, notamment grâce au Web, faisait remarquer hier Mme Boileau. «Aujourd'hui, on ne peut plus penser qu'une nouvelle sort, et attendre patiemment qu'elle se développe. Très rapidement, les réseaux sociaux s'en emparent. On a pu le vivre pleinement cette nuit.»

Le réseau Twitter a par ailleurs permis au courriériste

Le Devoir

EN BREF

L'idée d'élargir la Voie maritime ne serait pas pertinente

Toronto — L'élargissement proposé de la Voie maritime du Saint-Laurent pour permettre à un plus grand nombre de navires de charge de s'y engager est probablement tombé à l'eau, le Cana-

da et les États-Unis ayant évoqué des craintes environnementales, selon un document militaire américain. Hier, le *Watertown Daily Times*, une publication de l'État de New York, a écrit que l'Army Corps of Engineers (USACE) — le corps de génie de l'armée américaine — avait officiellement renoncé à une telle idée. Il s'agit d'un projet d'élargissement de la voie navigable, de 600 kilomètres de long, s'étendant de Montréal jusqu'au point de jonction du canal Welland et du lac Érié. Une porte-parole de l'USACE a toutefois affirmé que la nouvelle publiée par le quotidien était prématurée, invoquant des rapports publiés antérieurement n'ayant pas été officiellement approuvés. En février 2010, l'USACE a publié un document faisant état des défis se dressant devant le réseau de navigation des Grands Lacs, une voie navigable de 3700 kilomètres de long où sont acheminées quelque 200 000 tonnes de marchandises chaque année. Environ un cinquième de ces marchandises passe par la Voie maritime du Saint-Laurent. L'USACE présente ce réseau de navigation comme étant un important moteur économique, mais ajoute que ce réseau pose des inquiétudes environnementales, comme l'érosion des rives et les espèces envahissantes, de plus en plus nombreuses, transportées par des navires étrangers. — AP

Achetons tableaux

Marcel Barbeau, Paul-Émile Borduas, Marcelle Ferron, Pierre Gauvreau, Fernand Leduc, Jean-Paul Mousseau, Jean-Paul Riopelle.

Achat à Montréal

Appelez maintenant pour un rendez-vous

Ulysse Comtois, Jean Dallaire, Paterson Ewen, Henriette Fauteux-Massé, Charles Gagnon, Yves Gaucher, Lise Gervais, Jacques Hurtubise, Jauran, Jean LeFebure, Rita Letendre, Marcelle Maltais, Ray Mead, Jean McEwen, Guido Molinari, Alfred Pellán, Marian Dale Scott, Claude Tousignant et d'autres.

Lynda Marie Shearer, Canadian Art Group
55 Avenue Rd. #2975
Toronto M5R 3L2

Téléphone : 1.416.774.8575
www.canadianartgroup.com
canadianart@rogers.com

ACTUALITÉS

SANTÉ

Les omnipraticiens acceptent l'entente

L'écart salarial avec les spécialistes demeure contesté

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Les omnipraticiens entérinent l'entente négociée avec le gouvernement du Québec, mais le dossier de l'écart de rémunération avec leurs confrères spécialistes est loin d'être clos, avertit le Dr Louis Godin.

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec se dit heureux que quelque 78 % de ses membres se soient prononcés en faveur de l'entente. Celle-ci prévoit, entre

L'accès à un médecin de famille sera amélioré selon le Dr Godin

autres, une augmentation salariale de 6 % sur cinq ans ainsi qu'une enveloppe de 210 millions consacrée à différentes primes visant à encourager les médecins à prendre davantage de patients.

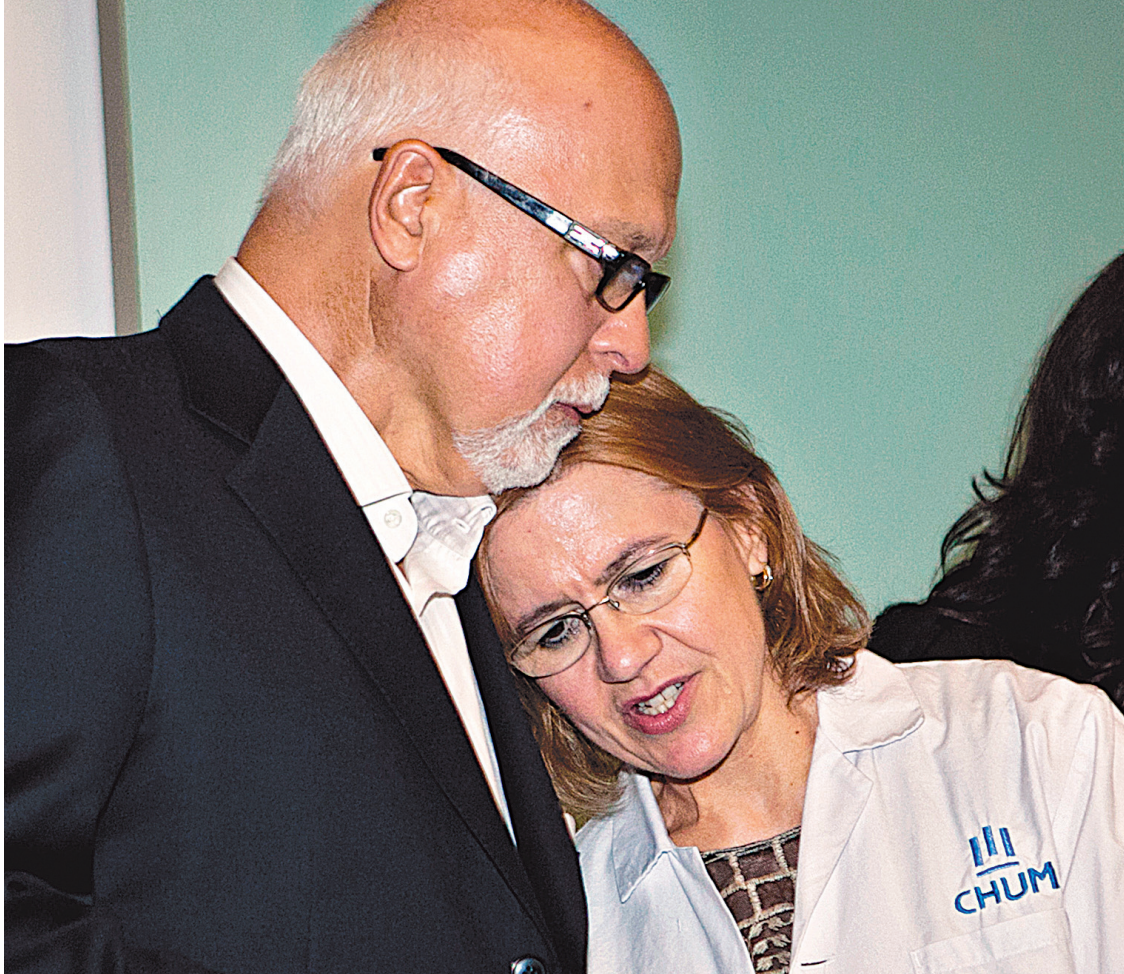
Mais les omnipraticiens restent préoccupés par leur écart salarial avec les médecins spécialistes. «*La question de l'écart va continuer à être suivie. Pour nous, ce n'est pas un dossier qui est clos, loin de là*», a dit le Dr Louis Godin au *Devoir*. Selon lui, cette épineuse question explique pourquoi près de 22 % de ses membres ont rejeté le projet d'entente intervenue avec Québec en juillet.

Rappelons que les médecins spécialistes ont obtenu peu après une augmentation salariale équivalente. «*Oui, [on a fait] des gains, mais des gains qui sont un peu effacés par l'entente signée par les spécialistes*, juge le Dr Godin. *C'a créé de la déception, parce que la question de la relève est très importante. On pense que tant que cet écart-là ne sera pas corrigé, on aura des difficultés à attirer les futurs médecins vers la médecine familiale.*» Il manque près de 1200 médecins de famille pour répondre à la demande. L'Association des jeunes médecins du Québec avait d'ailleurs invité ses membres à rejeter l'entente, estimant qu'elle ne revalorisait pas la médecine familiale.

Il y a tout de même de «*nombreux points positifs*» dans cette entente, dit le Dr Godin. Il croit notamment que l'accès à un médecin de famille pour la population sera amélioré puisqu'«*on va bonifier la rémunération des médecins qui prennent de nouveaux patients ou qui prennent un peu plus de patients.*»

Le Devoir

CRÉATION DE LA CHAIRE AZAR-ANGELIL



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

LA GUERRE d'usure contre le cancer compte un nouvel allié. La chaire de recherche en oncologie ORL Dr Azar-Angélil a été inaugurée hier après-midi, notamment en présence de l'impresario René Angélil et de l'oto-rhino-laryngologiste (ORL) et chirurgienne cervicofaciale Lyne Desnoyers. L'équipe de la chaire, créée en l'honneur de celui qui fut pendant 30 ans le chef du service d'ORL de l'hôpital Saint-Luc, le Dr Antoine Azar, décédé en mai 2010, et du rescapé du cancer de la gorge et mécène, M. Angélil, aura pour mission d'améliorer les traitements pour combattre les cancers ORL.

EN BREF

Nouveau circuit cyclable de 1000 km au Québec

Les amateurs de vélo pourraient bientôt parcourir la région de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur deux roues grâce à un nouveau circuit de plus de 1000 kilomètres de calibre international. Ce projet de cyclotourisme pourrait voir le jour d'ici un à deux ans. C'est du moins ce qu'estiment les quatre partenaires qui ont imaginé le nouveau circuit cyclable qui compterait 6000 mètres de dénivelée positive. L'Office du tourisme de Québec, Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Véloroute

des Bleuets et la Corporation des cols du Fjord affirment vouloir tirer profit de l'augmentation du cyclotourisme à l'échelle mondiale grâce à cette cycloroute qui pourrait, disent-ils, générer des retombées économiques pour les régions concernées. Les organismes ont également pensé à fournir un carnet de route et une attestation à chaque étape parcourue. Ce circuit deviendrait ainsi le seul et premier «*de type brevet*» en Amérique du Nord. Les cyclistes seraient également traités aux petits oignons puisqu'en plus d'avoir droit à une cartographie détaillée, ils pourraient bénéficier de navettes terrestres et nautiques permettant de transporter leurs bagages. – *La Presse canadienne*

Cancer de la vessie

Les fumeuses sont autant à risque que les fumeurs

Washington — Le tabagisme est responsable de la moitié des cancers de la vessie chez les femmes, soit une proportion égale à celle des hommes, et plus élevée qu'estimée précédemment, selon une étude publiée hier.

Les études menées auparavant liaient de 20 à 30 % de ces cancers au tabagisme. Cet accroissement paraît résulter de l'augmentation du nombre de femmes qui fument, selon des observations faites lors de cette recherche, qui s'est appuyée sur des données portant sur plus de 450 000 personnes.

D'autres études ont aussi montré que la proportion des femmes qui fument est désormais comparable à celle des hommes dans l'ensemble de la population américaine.

La plupart des études précédentes sur le lien entre tabagisme et cancer de la vessie avaient été menées à des périodes durant lesquelles fumer était beaucoup moins fréquent chez les femmes. «*Les fumeuses dans notre recherche ont un risque quadruplé de développer un cancer de la vessie comparativement à trois fois plus dans les études précédentes*», précise l'épidémiologiste Neal Freedman, de l'Institut national américain du cancer, principal auteur de ces travaux parus dans le *Journal of the American Medical Association*.

«*Le taux de cancers de la vessie aux États-Unis a été relativement stable ces trente dernières années malgré le fait que le tabagisme dans l'ensemble de la population a diminué*», ajoute-t-il.

Ce risque plus élevé chez les femmes comparativement au milieu et à la fin des années 1990 pourrait expliquer pourquoi le taux de cancer de la vessie n'a pas diminué. «*Ce lien pourrait peut-être aussi indiquer un changement dans la composition des cigarettes au fil des années*», observe ce chercheur.

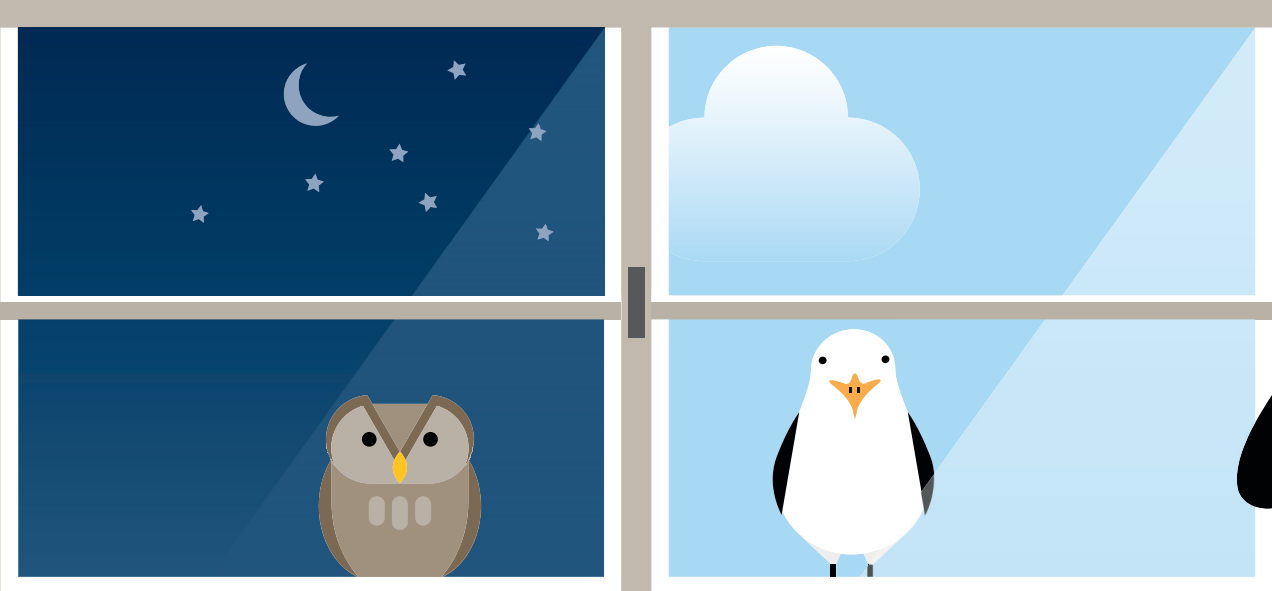
Bien que les concentrations de nicotine et de goudron dans les cigarettes aient diminué, il y a apparemment eu une augmentation dans les teneurs de certaines substances cancérigènes, selon l'étude. Même si le fait de fumer présente le même risque de cancer de la vessie chez les femmes et les hommes, ces derniers sont quatre fois plus nombreux à développer ce type de cancer. Les chercheurs avancent l'exposition à des substances dans le cadre professionnel ainsi que des différences physiologiques comme causes possibles de cette disparité entre les deux sexes.

Agence France-Presse

20 vols par jour pour Toronto. Prêts ? Partez !

Lève-tôt ? Couche-tard ? Ne cherchez pas midi à quatorze heures, Porter a la meilleure fréquence entre Montréal et l'aéroport du centre-ville de Toronto. Toujours un vol à la bonne heure pour faire votre bonheur.

porter
raffinée sur toute la ligne



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 17 août.
Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 102 \$*	HALIFAX 2 par jour 172 \$*	ST. JOHN'S 1 par jour 227 \$*	SAULT STE. MARIE 171 \$*	SUDBURY 175 \$*	THUNDER BAY 166 \$*	WINDSOR 155 \$*	BOSTON 250 \$*
CHICAGO 250 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 296 \$*	NEW YORK 186 \$*	Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.				

* Réservez avant le 17 août 2011 pour vos trajets avant le 15 décembre 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Les tarifs aller simple en classe Fixe Incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Souveraineté du Québec

La cacophonie s'installe

La dissidence autour du Parti québécois s'organise. Le Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ) a fait sa première sortie publique hier avec la publication d'un manifeste. Le député Jean-Martin Aussant a pour sa part rendu public le nom du parti indépendantiste qu'il veut créer. Il s'appellera Option Québec. Bientôt, ce sera une véritable constellation de partis souverainistes qui, chacun avec un discours différent, chercheront à rallier les Québécois à l'idée d'indépendance.

La division du mouvement souverainiste en divers groupes est porteuse de cacophonie qui sera de plus en plus audible à mesure que cette constellation s'étendra. Chacun ira d'un discours différent, souvent divergent, et de disputes autour du leadership des uns et des autres. L'illustre bien ce manifeste du NMQ qui s'en prend au Parti québécois de Pauline Marois, «un parti usé» qui banalise l'idée d'indépendance avec son concept de gouvernance souverainiste.

Une certaine cacophonie a toujours été présente au sein du Parti québécois. Puisqu'il s'agit d'un parti qui valorise le débat d'idées, il y a toujours eu des affrontements latents entre divers courants. À cette différence que jusqu'ici personne n'osait quitter le navire. La perspective de prendre le pouvoir et d'amorcer un nouveau processus référendaire finissait toujours par souder les uns et les autres. Ce qui est nouveau, c'est que cette fois, des militants et députés non seulement partent, mais ils s'organisent et mettent sur pied des structures militantes concurrentes qui auront une tribune à l'Assemblée nationale avec des droits de parole. La cacophonie s'institutionnalise au sein du mouvement souverainiste.



BERNARD DESCÔTEAUX

La chef péquiste minimise l'impact qu'auront sur son parti ces nouveaux concurrents. Elle n'a pas le choix de faire face. Néanmoins, elle ne peut qu'admettre en son for intérieur que leur arrivée divisera forcément le vote souverainiste, qui sera par ailleurs sollicité par cet autre dissident qu'est l'ancien ministre péquiste François Legault. Le danger pour elle serait que peu à peu s'estompe la perspective d'une victoire électorale. Dès lors, la démolition des militants s'accélérait.

Il ressort du discours des dissidents qu'ils ne croient plus en cette victoire. Ils ne veulent plus d'un parti à vocation électorale. C'est ce qu'ils disent en posant qu'il faut se donner un parti de combat voué à la réalisation de l'indépendance, comme l'écrivit dans la page Idées le politologue Denis Monière. Illustre bien ce désir de retour aux sources le choix du député Aussant de baptiser son futur parti du nom du manifeste de René Lévesque de 1968. Bref, on entend reparler de zéro.

La démarche de ces dissidents n'est pas sans contradictions. Ce sont eux qui, depuis la défaite référendaire de 1995, s'impatientaient de voir toujours être reporté le prochain rendez-vous. Ils n'en pouvaient plus d'attendre que soient réunies les «conditions gagnantes». Leur démarche contribuera à repousser encore plus loin la tenue d'un prochain référendum. Ils peuvent croire le Parti québécois usé, mais ils s'engagent dans un processus laborieux et stérile, à moins que leur véritable objectif soit d'obtenir le départ de Pauline Marois et la reprise en main du parti. Cela, on l'a déjà vu en 1988, alors que Jacques Parizeau attendait dans les coulisses. Cependant, on ne voit pas qui cette fois serait le leader charismatique pouvant prendre la direction de ce parti.

Lutte contre le crime

Anachronique Harper

Une analyse froide des chiffres le confirme: même si les taux de criminalité dégringolent, comme l'a clamé récemment Statistique Canada, près de la moitié des Canadiens croient que les crimes violents sont en hausse galopante. Le discours alarmiste martelé par les conservateurs depuis leur entrée au pouvoir a saisi d'émotion la population; elle croit à une menace inventée au point de cautionner une pléthore de mesures destinées à resserrer la loi et l'ordre.

Les troupes de Stephen Harper ont placé crime et justice dans le peloton des enjeux électoraux. Fortes désormais d'une majorité, elles promettent l'adoption rapide sous projet de loi omnibus d'une dizaine de projets touchant cette matière, le tout destiné à resserrer les boulons d'un système pénal jugé trop élastique. Le fossé est tel entre la réalité brute et le message conservateur que le premier ministre fait figure d'anachronisme, du moins en cette matière. Non seulement s'accroche-t-il à une perception erronée, mais ses solutions sont périmées: il a été démontré que les longues périodes d'incarcération favorisent la récidive, tandis que réadaptation et la libération progressive améliorent la sécurité du public.

Devant un tel paradoxe, les esprits critiques s'échauffent. Comme l'ont fait cette fin de semaine les membres de l'Association du Barreau canadien, dont les réserves sur les ambitions fédérales sont sévères. Par résolution, ils critiquent le manque de souplesse dont disposent les juges dans l'imposition d'une peine, particulièrement lorsqu'une injustice pourrait en découler.

Témoins privilégiés des tares du système, ils s'inquiètent notamment des effets pervers de la désinstitutionnalisation, qui a catapulté du lit d'hôpital à la cellule des personnes souffrant de maladie mentale. Nombre d'entre elles «ne satisfont pas aux critères établis à partir des définitions de la «non-responsabilité criminelle» et de l'«inaptitude» à subir son procès», note l'Association du Barreau dans une résolution. Résultat? Non seulement surcharge-t-on inutilement le réseau carcéral, mais on alloue énergies et ressources en répression plutôt qu'en prévention du crime, en réadaptation ou en lutte contre la pauvreté.

La désespérante situation des autochtones, dont la surreprésentation dans les prisons fédérales comme provinciales fait frémir, en est sans nul doute la plus triste et parfaite illustration. Croulant sous d'exorbitants taux de sous-emploi et de sous-éducation, la population autochtone soumise à des conditions socio-économiques menant tout droit vers la criminalité souffre encore davantage que d'autres groupes de l'approche punitive et rétributive prônée par les conservateurs. Bonifier plutôt les ressources en éducation et en santé chez ces populations démunies permettrait pourtant de les éloigner des abîmes de la criminalité, petite et grande.

Aux anachronismes des dirigeants s'ajoutent en outre leurs silences sur la matière essentielle: quel est le coût projeté des mesures à venir en plus de l'impact de dizaines de changements déjà entérinés, qui engorgeront un système carcéral déjà ballonné? Les milliards projetés pour soutenir le plan conservateur ne revêtent aucun sens, surtout lorsque l'on comprend qu'ils reposent sur un mirage.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

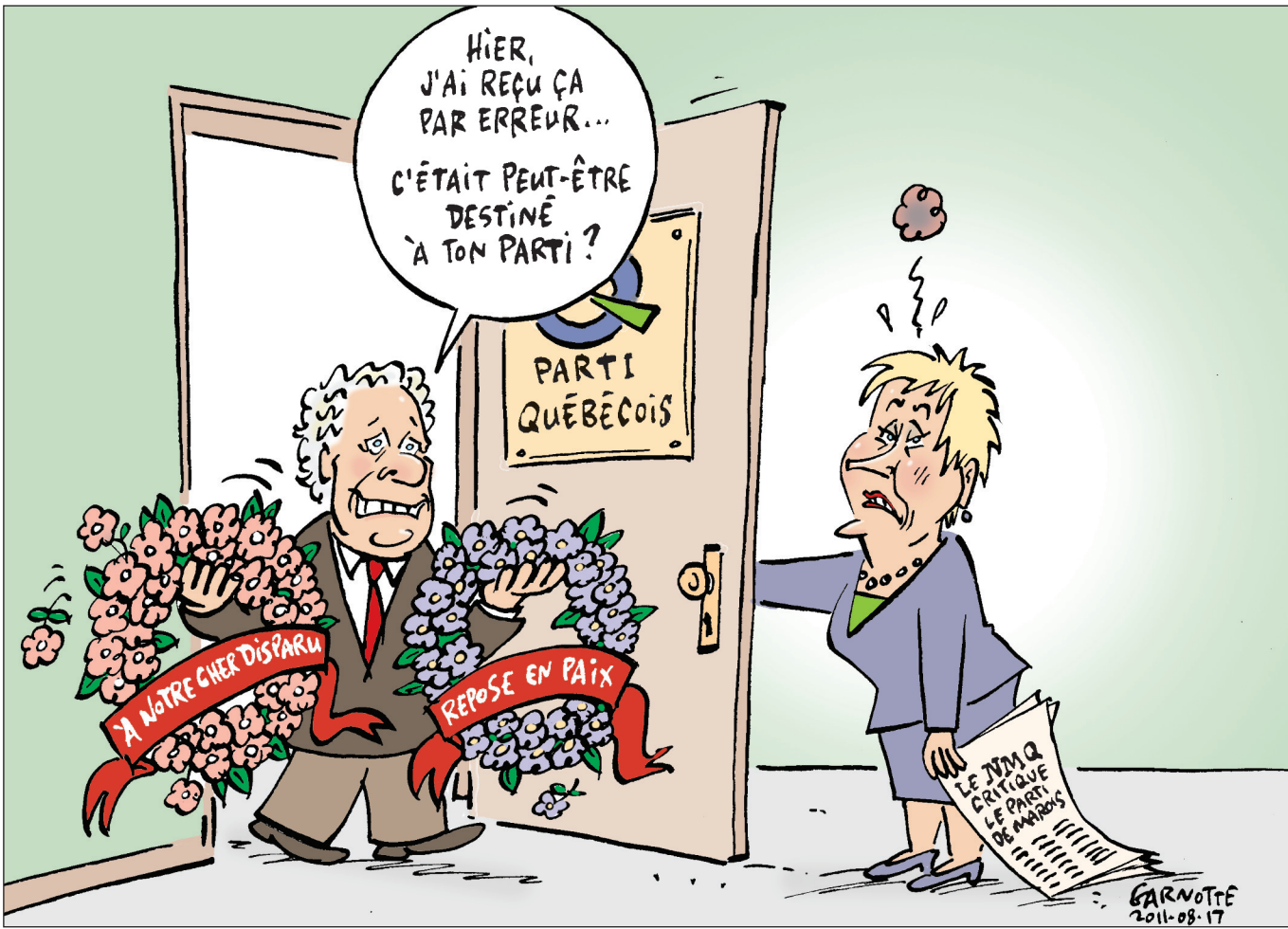
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Répéter l'erreur du PQ

Ce qui manque au Parti québécois, c'est-à-dire une idéologie nationaliste inconditionnelle, manque aussi au nouveau mouvement souverainiste. Problème épistémologique, le vrai nationalisme ne se réduit pas à un projet de pays, ni à un pays qui serait viable économiquement, ni à une levée de boucliers contre Ottawa, ni même à la récupération de pouvoirs et de taxes. Le vrai nationalisme est une question de fierté, de caractère, de force et de conviction en une mission liée à ce caractère. Or ce message est inexistant dans les deux partis. Quant à l'antipéquisme du nouveau mouvement, il ne constitue pas non plus un message suffisant.

Michel Magnant

Montréal, le 16 août 2011

Des machines à cash

Dans l'article de La Presse canadienne intitulé «Tremblay se dit en faveur du recouvrement de Ville-Marie», publié dans *Le Devoir* le 11 août, apparaît cette citation du maire Tremblay, au sujet de la gestion du M.I.T. et de l'Université de Vancouver: «La force de ces deux institutions, c'est qu'elles ont réussi à commercialiser le fruit de la recherche. Nous avons toute cette capacité ici, cette masse critique de scientifiques.» Premièrement, le maire se doute probablement que le recouvrement d'une autoroute ne changera rien à la performance des universités montréalaises. Deuxièmement, je suis déçu et surpris d'apprendre que le maire se classe

parmi ces politiciens qui veulent faire de nos universités des «machines à cash» en réduisant la recherche fondamentale à un produit commercial. Visiblement, le maire Tremblay ne comprend ni ce qu'est la science, ni comment elle se développe, ni ce qui en motive les créateurs. Vouloir à tout prix faire de l'argent avec les universités, ou plus généralement les administrer comme des entreprises est une grave erreur qui menace la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Bruno Joyal

Le 15 août 2011

Des «oreilles de lapin» à la diffusion numérique

Dans une lettre publiée dans *Le Devoir* en 2006, je faisais part de mon inquiétude à titre de membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté quant aux conséquences de la décision du CRTC de permettre aux principales chaînes de télévision de cesser la diffusion [en mode analogique].

Cette mesure fut prise à l'époque sous la pression des diffuseurs qui prétendaient qu'ils ne pouvaient plus se permettre, du point de vue de la rentabilité, d'assurer ce service. Or, le 2 juin 2011, soit quelques mois avant la mise en œuvre de cette décision en septembre prochain, le CRTC annonçait dans un communiqué que les télédiffuseurs privés avaient largement retrouvé le chemin de la rentabilité!

La fin de la diffusion en mode analogique forcera donc les 12 % d'utilisateurs d'antenne traditionnelle ou d'«oreilles de lapin» à

se munir d'un convertisseur numérique pour capter les ondes des diffuseurs publics et privés.

Dans le dossier de la transition de la diffusion [analogique] vers la diffusion numérique, le gouvernement conservateur a manqué à ses devoirs, laissant aux diffuseurs le soin d'informer les gens sur la façon de se préparer à la transition. La campagne d'information menée par les diffuseurs est nettement insuffisante et des milliers de Canadiens risquent de se retrouver sans service.

Par ailleurs, nous ne pouvons sous-estimer l'impact économique de l'achat d'un convertisseur de signal sur le budget déjà lourdement hypothéqué des Canadiens et Canadiennes les plus démunis. Votre désintérêt envers la plus importante transformation du paysage télévisuel canadien montre que jusqu'à présent, vous n'avez pas assumé vos responsabilités envers la population.

Aujourd'hui, c'est à titre de porte-parole adjoint de l'opposition officielle en matière de radiodiffusion et de télécommunication que je vous demande de bien vouloir prendre vos responsabilités et de profiter des deux prochaines semaines pour sensibiliser la population aux changements qui s'en viennent. Nous souhaitons également que vous puissiez annoncer rapidement la mise en place d'un programme d'aide pour les familles à faible revenu, pour qui l'achat d'un convertisseur équivaut à faire des sacrifices dans la liste d'épicerie.

Pierre Dionne Labelle

Député NPD de Rivière-du-Nord

Le 16 août 2011

LIBRE OPINION

Québec doit s'activer pour protéger la langue

GASTON BERNIER

Président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française

Il y a deux mois, une importante manifestation internationale en faveur de la langue française, de la diversité culturelle et de l'organisation d'états généraux a eu lieu à Paris. C'était le 18 juin. Environ 1200 personnes, des Français, des Belges, des Italiens, des Africains, des Acadiens, des Québécois, se sont regroupées devant le Panthéon et ont pris part ensuite à la marche dans le Quartier latin. La presse québécoise (sauf exception) n'en a pas publié de compte rendu ni repris le reportage d'agence daté du 18 juin, comme si le sort de la langue française et la diversité culturelle n'avaient pas d'importance ici, comme si la proposition d'états généraux de la langue en France n'intéressait pas les Québécois et tous les francocuteurs.

La manifestation de citoyens de pays et de continents divers était une première dans la francophonie. Encouragés par 44 associations et regroupements divers à montrer leur engagement en faveur du français et de son statut, les marcheurs déambulèrent derrière la banderole «Ma patrie, c'est la langue française» (Camus) et leurs étendards nationaux.

L'organisateur de la rencontre, l'ambassadeur Albert Salon, a invité vingt intervenants à prendre la parole après la lecture de messages, en particulier ceux de l'académicien Alain Decaux, du comédien Fabrice Luchini, du président du Modem, François Bayroux, et du député Jean Lasalle. On entendit le professeur Claude Hagège (Collège

de France), des parlementaires (Jacques Myard, Jean-Pierre Chevènement, candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2012, Nicolas Dupont-Aignan et Patrick Louis) et des chefs de délégations étrangères: de Wallonie et Bruxelles, de Côte d'Ivoire, d'Italie, de Maurice Day, venu de Montréal pour représenter la Ligue internationale des scientifiques de langue française et les Québécois.

Enfin des porte-parole d'associations françaises (Mariannes de la République, C.R.A.N. ou Conseil des associations noires, Carrefour des acteurs sociaux, Académie de la carpe anglophone, Forum pour la France, COURRIEL, Académie du gaulisme). Les Français étaient donc fortement de la partie. Cela annonce peut-être un réveil de la mère patrie. M. Salon a souligné la présence de gens d'Asie (Cambodge, Laos, Vietnam, Chine), d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Sénégal, Maroc, Algérie, Tunisie), de groupes de Haïtiens, de Mauriciens, de Québécois et d'Acadiens derrière leurs drapeaux.

Quelques idées sont à retenir des allocutions des personnalités présentes.

Selon Claude Hagège, la France a la mission de porter l'oriflamme de l'universalité de concert avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ou la Russie, car elle est à la source de la Déclaration des droits de l'homme. M. Hagège s'en est pris à la surdité de la classe politique française, insensible au sort réservé à la langue et à l'idée d'en organiser des états généraux et à son parti-pris en faveur de la pensée unique diffusée en anglais.

Catherine Distinguin, secrétaire générale du Pôle francophone du Carrefour des

acteurs sociaux, a rappelé les motifs de la manifestation: la conviction que la langue française est le meilleur instrument de communication de la communauté et l'élément constitutif essentiel de son identité, l'impérialité des pouvoirs publics et la colonisation par l'anglais. Mme Distinguin a cité Dominique Noguez: «La langue française n'est pas en crise. Elle se porte bien. Elle s'enrichit. C'est bien pire qu'une crise: elle est victime d'une trahison.»

Dans l'intervention fort appréciée du représentant de Wallonie-Bruxelles, Paul-Henry Gendebien, on retiendra l'affirmation selon laquelle «la France et la langue française, c'est l'aspiration à l'universel, mais l'universel n'est pas la mondialisation, ni le nivellement».

La présence québécoise à la manifestation avait été encouragée en mai et juin par des initiatives individuelles et par la publicité diffusée par l'Impératif français (représenté lors de la marche par l'écrivain Alain Dubois, auteur des *Amants du Saint-Laurent*, 2009), par l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, par la Société nationale des Québécois et Québécoises de la capitale. Cependant, la proximité de la Fête nationale a empêché les regroupements panquébécois (Mouvement national des Québécoises et Québécois, Mouvement Québec français, Ligue d'action nationale) d'y encadrer la présence québécoise.

On peut espérer qu'à la prochaine occasion, les groupes laurentiens sauront se concerter et désigner un porte-étendard. Si les Français montent aux barricades pour défendre le statut du français, il faudrait se retrouver à leurs côtés.

IDÉES

Poésie, ludisme et liberté

Paul-Marie Lapointe 1929-2011

JEAN ROYER

Écrivain

Ludisme rime avec liberté de langage, en poésie. Le jeu de la gratuité devient pour le poète un moyen de conquérir le langage — ou une façon de s'en libérer. S'il est une œuvre-manifeste du jeu et de la liberté totale d'écrire, c'est bien celle de Paul-Marie Lapointe, tantôt lyrique, tantôt ludique et oulipienne, c'est-à-dire construite sur le hasard objectif, sur des contraintes et des jeux formels. On pourrait comparer le poète d'*écRiturEs* au romancier de *La Disparition* — Georges Perec, membre de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle) en France, ayant écrit ce roman sans la lettre «e».

Dans les deux tomes d'*écRiturEs* (1980) de Paul-Marie Lapointe, on retrouve neuf sections désignées par une des lettres du titre. Les huit premières comprennent chacune cent textes alors que la dernière en réunit trente-six, suivis de cinquante-deux calligrammes non figuratifs intitulés «Dactylogogie».

Avec *Le Vierge incendié* (1948), la révolte se manifestait sur le plan du langage. Le sens éclatait dans le foisonnement et l'affrontement des images, comme chez les surréalistes. Puis, dans *Choix de poèmes / Arbres* (1960), le jeune poète avait quitté sa vision «sauvage» pour un «apprivoisement du monde et de ce qu'il y avait de beau», m'a confié Lapointe au cours d'un entretien en 1980. «Au fond, m'a-t-il dit, c'est toujours ce qu'on cherche quand on écrit: faire ressortir ce qui vaut la peine de vivre et critiquer les choses qui ne valent pas qu'on meure pour elles. Et j'ai toujours pensé qu'on écrit pour les âmes: pour la partie un peu secrète et importante de nous.»

«Écrire, c'est aussi une liberté, ajoute le poète. Il faut que cela soit une sorte de folie gratuite. Il faut que tu te sentes libre devant la création. Tu passes ta vie à être prisonnier du quotidien. Il te faut des moments de liberté: c'est vrai dans l'amour, en vacances, dans le jeu. Il faut que la création soit libre.»

Aller au bout de la forme

Le monumental *écRiturEs* nous mène «hors du sens». Lapointe cède l'initiative aux mots, dans une «remise en question de leur fonction d'usage». Ses textes, issus de jeux et de contraintes diverses, s'opposent radicalement aux discours connus. «Le poème ne veut plus rien dire», avait encore écrit Lapointe dans la revue *NBJ* en 1977. Nous voici devant ces pages où s'inventent des textes hors du «je» et de l'intention de l'auteur. «J'ai décidé d'aller au bout de la forme et d'essayer d'éliminer toute subjectivité. Pour que l'écriture devienne une révolte de la langue même contre le discours habituel, dit Lapointe. C'est une révolte à l'intérieur même du langage. Je n'ai donc pas pris



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le poète Paul-Marie Lapointe, photographié en novembre 1999.

mes mots. J'ai éliminé toute possibilité de créer un discours cohérent qui puisse être comparé à une façon qu'on a de parler ou d'écrire normalement.»

«Au lieu de prendre les mots un par un et de leur faire un sort, continue Lapointe, au lieu de décider que le monde est construit à partir de ta conception, tu les laisses venir à toi et s'aligner les uns après les autres.» Lapointe a donc écrit à partir de mots croisés, par exemple, de mots qui n'étaient pas utilisés à d'autres fins que celles du jeu. Il les choisissait selon un ordre prédéterminé.

«Je voulais voir ce que les mots ont à dire du monde», m'a confié Lapointe à l'occasion de la publication d'*écRiturEs*. Il a en effet inventé, comme il dit, «une machine à imaginer le monde». Son refus du sens donne des textes qui composent un nouveau miroir du réel. Comme ce poème lu au hasard (l'auteur en a repris une trentaine dans sa rétrospective intitulée *L'Espace de vivre. Poèmes 1968-2002*):

*pièce tranquille roule en secret
dans les rues dans les rêves
amasse un corbeau trésor printemps croasse
gerbe charbonnière un peu de chaleur*

*samedi dans l'ombre pousse un drapeau
drap lustré rose à floralies obésité soudain
stabilité désert enfant gracieux pompon
petits yeux de la taupe à poil sombre*

*souterraine aux galeries pattes pelleteuses
à l'année longue chasseuse
vers blancs insectes musaraignes*

que dévorent-tu? lumière là-haut mère des dieux

On est loin du langage automatiste du *Vierge incendié*. On lit ici une mécanisation du langage qui demeure sans réplique, comme une sentence irréfutable du réel par le biais de l'humour.

De deux choses l'une. Ou bien ces textes ébranlent notre confiance au réel (comme ceux du *Vierge incendié*). Ou bien c'est le «réel absolu» qui ébranle ici le langage. On pourrait parler en tout cas d'une certaine adéquation d'un réel et d'un langage dans une liberté totale. Dans *Fragments / Illustrations*, en 1977, Paul-Marie Lapointe avait noté encore: «Et si le texte existe en lui-même, n'est fait que de lui-même, pour son propre univers imaginaire, il permet alors toutes les confrontations avec le monde dit réel. Et ces confrontations autorisent la

liberté de création du lecteur.»

Alors, à nous de jouer! Place au lecteur! lance le poète.

Vie, humains et langage

En 1998, Paul-Marie Lapointe publiera *Le Sacre. Libro libre para Tabarnacos libres*, un ensemble poétique investi de la plus grande liberté créatrice, comme dans *écRiturEs*, et réaffirmera la littérature comme jeu (acrostiches, anagrammes, hypogrammes, métalesmes, etc.) en proposant des itinéraires géocosmiques mexicains pour neuf «Tabarnacos» (de *tabarnac*, «mot de passe» des touristes québécois tels que reconnus par les Mexicains), redessinant les cartes du ciel de l'univers et du destin des Amériques.

Puis en 2002, dans *Espèces fragiles*, c'est le poète lyrique, celui qui avait écrit *Pour les âmes* (1965), qui interroge de nouveau le sort de la vie, des humains et du langage. Il y évoque aussi des poètes qu'il aime à fréquenter: Baudelaire, Blake, Nerval, Novalis, Rimbaud, mais encore le musicien Coltrane, qu'il connaît à travers le jazz, «torrent torride» du continent américain, et même — n'en soyons pas surpris, Georges Perec.

Crise au PQ

L'avenir de la libération nationale ne passe plus par le PQ

DENIS MONIÈRE

Politologue et signataire du manifeste
du Nouveau Mouvement pour le Québec

Le Parti québécois est depuis la fin des années 1960 le bateau amiral du mouvement souverainiste. Mais la route qu'il suit est sinueuse et de plus en plus nébuleuse. Ses tergiversations et ses ambiguïtés le conduisent de crise en crise, ce qui mine sa crédibilité et ses capacités de mobilisation.

Au-delà des idiosyncrasies de ses chefs, cette situation s'explique largement par les conditions qui ont présidé à la naissance de ce parti. Pour accéder au pouvoir, il s'est voulu au départ un parti de coalition regroupant d'une part tous les courants du nationalisme québécois et d'autre part un large spectre de la palette des idéologies particulières balisant un projet de société social-démocrate.

Cette cohabitation de tendances hétéroclites était fonctionnelle même si elle engendrait des tensions occasionnelles sur des enjeux particuliers. En dépit des débats intenses, le Parti québécois a réussi à surmonter les divergences tant qu'il ne renonçait pas à la réalisation de son objectif fondamental. L'accession à la souveraineté était sa raison d'être et lui a donné sacroché.

Mais chaque fois que l'option était remise en cause pour convenance électoraliste, le parti a connu une crise existentielle. Le Parti québécois a connu sa première dérive idéologique en 1985 lorsqu'il a remplacé la souveraineté par la logique autonomiste de l'affirmation nationale, ce qui a entraîné la démission de plusieurs députés et ministres. Il a retrouvé sa cohésion deux ans plus tard avec Jacques Parizeau et le retour de la souveraineté comme raison d'être.

Marginaliser la souveraineté

La crise qui le secoue aujourd'hui procède de la même logique. Les acrobaties sémantiques entourant le concept de gouvernance souverainiste cachent mal la remise en cause de la souveraineté et le retour du balancier vers une forme d'autonomisme provincial. L'astuce consiste à garder la rhétorique souverainiste, mais en la dépouillant

de toute conséquence politique. La gouvernance souverainiste est pour ainsi dire, aujourd'hui, l'habit neuf de l'autonomisme provincial.

Depuis la cuisante défaite électorale de mars 2007, le PQ a délaissé son orientation souverainiste et progressiste pour effectuer discrètement un retour au nationalisme de la survivance en remettant la souveraineté aux calendes grecques. Pour défendre de façon crédible un programme qui accepte le cadre provincialiste d'un éventuel gouvernement péquiste, on se devait de marginaliser la souveraineté comme objectif politique.

Sous la direction de Pauline Marois, l'objectif pour les prochaines années et même pour les prochaines décennies sera de promouvoir la culture et l'identité québécoise et non pas le changement de statut politique. Il s'agit de revendiquer de nouveaux pouvoirs pour le Québec dans le cadre du fédéralisme canadien, tout cela sous le chapeau de la gouvernance souverainiste. On pense ainsi rallier l'électorat nationaliste de l'ADQ. Tout comme les autres partis politiques, le Parti québécois propose une forme de moratoire sur l'accession à la souveraineté.

En acceptant de construire l'identité nationale dans le cadre canadien, le Parti québécois invalide la nécessité de la souveraineté et la dévalue comme projet politique. On fait croire aux Québécois qu'il est encore possible de trouver des accommodements dans le système fédéral, ce qui suppose en bonne logique qu'on doive en accepter la légitimité. Ce positionnement non seulement invalide la nécessité de la souveraineté, mais en plus il nuit à la crédibilité du Parti québécois qui nage en pleine ambivalence en ménageant la chèvre et le chou. Mais, fait encore plus grave de conséquences, on demande aux indépendantistes de se taire et de se retirer du débat public. Il ne sera plus possible désormais de faire la promotion de l'indépendance au sein du Parti québécois.

Thèses fédéralistes à l'avant-scène

Ce genre de farfingage conceptuel motivé par le

goût du pouvoir risque d'être contre-productif électoralement, car les électeurs ne feront pas confiance à un parti qui veut jouer sur deux tableaux et dont l'option n'est pas claire. On ne peut à la fois être pour la réforme du fédéralisme et pour l'accession à l'indépendance.

Cette nouvelle position est inacceptable pour ceux qui font de la politique pour que le Québec devienne un pays indépendant. Les indépendantistes pensent que le rôle d'un parti est d'abord de faire la promotion de ses idées et que le Parti québécois par son abdication électoraliste se fait complice du processus de fédéralisation des esprits soutenu par le gouvernement canadien.

Les militants indépendantistes qui ont déserté le Parti québécois depuis le référendum de 1995 et ceux qui le quitteront dans les prochains mois voudront reconstruire une force indépendantiste pour la simple raison qu'une option qui est absente du débat public s'efface de la conscience collective. Si l'indépendance n'est pas à l'ordre du jour et ne fait pas partie des choix crédibles offerts à l'électorat, ce sont les thèses des fédéralistes qui s'imposeront dans l'esprit des Québécois.

Un parti de militants

Un nouveau parti indépendantiste donnera une voix à tous ceux qui sont en attente d'un projet clair et cohérent et qui sont pour l'instant orphelins, inactifs et démobilisés par les tergiversations et les inconsequences du Parti québécois. Ce nouveau parti se différenciera non seulement par son objectif, mais aussi par sa conception de l'action politique. Il s'agit de créer un parti de militants, un parti de combat et non pas simplement un parti à vocation électorale.

Un parti voué à la réalisation de l'indépendance est indispensable pour enrayer la régression politique qui affecte le Québec et qui nous précipitera dans l'acceptation de notre condition minoritaire et nous mènera à la folklorisation. Il faut une force de

contestation des partis qui font croire aux Québécois qu'il est encore possible de conquérir des parcelles de pouvoir dans le cadre du fédéralisme. Autrement, s'il n'y a pas de solution de rechange électorale à ces partis, les Québécois abandonneront l'ambition d'être une nation réelle, car ils n'auront d'autre choix que de voter pour des hochets de souveraineté comme une constitution interne, une citoyenneté provinciale, une déclaration de revenus unique ou autre projet de gouvernance souverainiste que propose le PQ.

Les illusions ont la vie dure au Québec et sont entretenues par le système fédéral qui laisse toujours espérer des réformes qu'il intégrera à son projet national et qui serviront essentiellement à le légitimer. Seule la présence d'une organisation indépendantiste peut enrayer la régression provincialiste du Québec et reconstituer à moyen terme une coalition des forces de changement.

Se battre pour ses idées

Le retour à l'affirmation nationale qu'impose la stratégie péquiste ne peut rallier ceux qui refusent de se laisser définir comme minorité culturelle dans un Canada uni et qui ne veulent pas continuer à entretenir l'ambivalence collective que nous impose la subordination provinciale. Nous ne voulons pas aménager notre dépendance, mais y mettre fin pour nous gouverner nous-mêmes. Nous croyons que la cohérence et la constance politiques sont sources de crédibilité et de confiance et qu'il vaut mieux se battre pour ses idées plutôt que d'accepter des compromis boiteux.

C'est en défendant ses idées qu'on peut le mieux les répandre dans la société. Il est absurde de penser convaincre en déguisant son option ou en la réduisant à un vague horizon. Qui peut prendre au sérieux la souveraineté s'il n'est pas nécessaire de la réaliser et si on peut l'exclure du calendrier électoral et la reporter indéfiniment? L'avenir de la libération nationale ne passe plus par le Parti québécois. Il faut en finir avec l'attentisme qui est devenu la politique de ce parti qui ne fait rien pour motiver les Québécois à sortir du Canada.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceur (environnement), Lise-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; **information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters) ; **information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Eric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérér (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; **PUBLICITÉ** Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

PIRATE

SUITE DE LA PAGE 1

mis à pied d'œuvre.

Nous avons également immédiatement resserré certaines mesures de protection de notre site et travaillons à revoir les balises de sécurité de l'ensemble de celui-ci. Il nous importe toutefois de rassurer tant nos abonnés que nos annonceurs: jamais les données personnelles ou financières qu'ils nous ont fournies n'ont été touchées par le piratage que nous avons subi. La gestion de la partie rédaction de notre site Internet se fait à partir d'un système distinct de celui touchant la facturation.

Il nous importe aussi de préciser que nous nous refusons à participer à l'élaboration de scénarios comme nous en avons vu, ou entendu, circuler depuis hier matin. Une enquête est en cours, elle exige plusieurs vérifications; attendons les résultats. Et s'il y a eu des défaillances dans le système de protection de notre site, il faut souligner que ce système était néanmoins protégé: il est faux de laisser entendre que les journalistes du *Devoir* y ont accès sans contrôle et qu'ils sont en mesure d'y entrer leurs articles à leur guise. Ce n'est pas ainsi qu'un média sérieux travaille, et *Le Devoir* est un média sérieux.

Mais comme d'autres grands médias — ne mentionnons que le *New York Times* ou Fox News —, *Le Devoir* peut être victime de ce nouveau type d'attaques que sont les intrusions informatiques illégales. La crédibilité du média est ici prise au piège et sert les intérêts des malfaiteurs. Ce type de délit se doit d'être dénoncé aussi sérieusement qu'un vol, car vol il y a.

Cet événement, qui serait une première pour un média au Québec, nous rappelle enfin ce qui doit, encore et toujours, être le b.a.-ba de notre métier: vérifier, vérifier, vérifier, même si l'information continue, sur toutes les plateformes, incite à suivre le mouvement d'une nouvelle qui se répand. Durant la nuit de lundi à hier, bien des journalistes ont cherché d'abord à valider la nouvelle; d'autres en ont fait état en ondes, mais en mettant des gants blancs. C'était tout à leur honneur en plein cœur de la nuit. Mais nous sommes tous, dans cette profession, susceptibles d'accorder automatiquement foi à une nouvelle surprenante quand elle émane d'un grand média. Il ne faut pourtant pas relâcher notre vigilance.

Les réseaux sociaux ont certes alimenté la tempête. Mais en faisant rapidement circuler notre démenti, ils nous ont aussi permis de la gérer, contre-balançant le fait que notre site est resté bloqué jusque vers 4h30 du matin (moment où nous avons pu y mettre notre démenti), puis à différents moments de la journée d'hier.

Il y a donc un aspect positif à retenir de cette folle nuit, et de la journée mouvementée qui l'a suivie. Mais c'est bien le seul! Et nous ferons tout pour ne pas revivre de tels moments.

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

qui accuse notamment le PQ d'être «usé», «confus» et «banalisé par le public et les médias».

Les auteurs du document intitulé «*Brisons l'impasse*» dénoncent aussi la stratégie adoptée par le PQ pour faire du Québec un pays. Ils proposent plutôt de mettre sur pied des «assemblées constituantes» où les Québécois choisiraient leur régime politique, leur citoyenneté, leurs valeurs, leurs droits et obligations, leurs rapports entre eux et les institutions du Québec ainsi que leur rapport comme citoyen avec le Canada et le monde, etc.

Le débat est clos

Pauline Marois refuse catégoriquement de rouvrir ce débat, arguant que le projet de «gouvernance souverainiste», axé sur le rapatriement progressif de pouvoirs d'Ottawa à Québec, mérite d'être mis en œuvre.

Les gouvernements du PQ qui se sont succédé à partir de 1976 à la tête de l'Etat québécois ont «fait des efforts», ont «proposé des stratégies» pour accéder à la souveraineté, mais ont un après l'autre mordu la poussière, a-t-elle souligné. «Jusqu'à maintenant, ça n'a pas donné les résultats escomptés. Est-ce qu'on peut choisir un autre chemin? Le chemin que nous proposons, c'est un chemin qui mène à la souveraineté du Québec.»

Pour elle, le congrès du PQ, en avril, a scellé définitivement la victoire des sympathisants de la thèse de la «gouvernance souverainiste». «Les propositions qui venaient de certains comités qui s'opposaient ont été soumises dans les débats et ont été rejetées», a-t-elle rappelé tout en montrant du doigt la circonscription de Crémazie. «À partir de là, je crois que je dois respecter la volonté des militantes et des militants. J'ai surtout le goût de le faire, le pays, plutôt que de continuer de discuter de la stratégie.»

D'autre part, la chef du PQ a accepté d'assouplir la discipline de parti au sein de sa formation

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR
Jean-Martin Aussant

politique, se montrant aujourd'hui disposée à ce qu'il y ait «de plus en plus [de] votes libres à l'Assemblée nationale». Rappelons que tous les députés péquistes devaient appuyer le projet de loi 204 visant à mettre à l'abri de toute contestation judiciaire l'entente Québec-Québecor sur l'amphithéâtre.

Plus tôt, le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, était monté au front pour prendre la défense de sa formation politique et de sa chef, Pauline Marois. «Je ne comprends pas qu'on veuille diviser les forces alors que c'est extrêmement important de s'unir», a-t-il déclaré. «J'ai l'impression d'être tout le contraire d'être «usé» et «confus» et exposer de nouvelles idées collées à la réalité», a ajouté M. Gaudreault, qui a été élu à l'Assemblée nationale il y a moins de cinq ans.

Du côté d'Aussant

S'éloignant du NMQ, le député de Nicolet-Yamaska, Jean-Martin Aussant, a refusé hier de cautionner l'attaque en règle portée contre les partis politiques par le regroupement fondé par le militant indépendantiste de longue date Jocelyn Desjardins. «Quant à l'aspect des attaques sur les partis existants ou à venir, moi je pense qu'un projet constructif devrait plus parler de ce que lui a à offrir que d'attaquer les autres et de dire pourquoi ils ont échoué», a-t-il indiqué.

M. Aussant, qui a claqué la porte du PQ le 7 juin, soit au

lendemain du départ du caucus péquiste de Pierre Curzi, Lisette Lapointe et Louise Beaudoin, a toutefois accueilli avec enthousiasme la mise à «l'avant-plan» de la souveraineté dans le premier manifeste du NMQ.

«Le vote souverainiste est déjà divisé parce qu'il n'y a pas d'option claire. S'il y avait un parti qui disait clairement: «votez pour la souveraineté», je pense que ça pourrait fédérer le vote souverainiste», a affirmé l'homme politique, qui a par ailleurs demandé au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) de mettre de côté le nom «Option Québec» au cas où il formerait un nouveau parti politique.

Jean-Martin Aussant sera présent à l'assemblée publique du NMQ qui se tiendra dimanche à l'auditorium du cégep Saint-Laurent de Montréal, à l'instar des députés de Crémazie, Lisette Lapointe, et de Borduas, Pierre Curzi.

Les 46 députés restants du PQ doivent pour leur part se réunir le 31 août et le 1^{er} septembre à Saguenay pour leur premier caucus en deux mois. La dernière rencontre des élus péquistes remonte au 22 juin.

Devant l'effritement des appuis du PQ, l'ex-député Jean-Pierre Charbonneau estime improbable l'élection d'un gouvernement souverainiste aux prochaines élections générales, à moins que les partis souverainistes forment une coalition ou qu'ils réussissent d'ici là à mettre la hache dans le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour au profit d'un mode de scrutin proportionnel. «S'il n'y a pas une réunification des forces autour du Parti québécois il va falloir, si les indépendantistes veulent avancer, qu'ils se réunissent au sein d'une quelconque organisation, coalition, et qu'ils fassent un pacte électoral parce qu'avec le mode de scrutin actuel, on n'en sort pas», a-t-il suggéré à l'occasion d'une entrevue à Radio-Canada.

Le Devoir

CLSC

SUITE DE LA PAGE 1

Et comme il a pignon sur des voies qui mènent aux bretelles de l'autoroute 20, le stationnement dans la rue y est interdit. Un circuit d'autobus local permet aux citoyens de Belœil et de McMasterville de s'y rendre, avec moins de dix passages chaque jour, mais le trajet est autrement plus compliqué pour les citoyens des autres municipalités environnantes, comme Mont-Saint-Hilaire ou Otterburn Park.

Les maires s'opposent vivement à la tarification. «Même si le CLSC est à Belœil, les bénéficiaires sont des gens de toute la région, dont notre ville, a dit le maire de Mont-Saint-Hilaire, Michel Gilbert, à L'Éclat régional. Nous sommes en faveur d'un accès équitable pour tous. Nous ne voulons pas qu'une tarification prévale sur l'accessibilité au CLSC.»

Pour la Ville de Belœil, il est illogique de tarifier un stationnement situé sur un terrain donné par la Ville. «Je ne crois pas que c'est très juste pour nos citoyens, qui ont déjà donné le terrain du CLSC. C'est comme s'ils payaient deux fois la facture», a confié la mairesse Diane Lavoie à L'Éclat régional.

Près de 200 citoyens de la région ont signé une pétition en ligne pour signifier leur désaccord depuis que le CSSS Richelieu-Yamaska a avancé l'idée que le stationnement pourrait devenir payant. L'administration réfléchit encore. «Il n'y a aucune décision de prise pour l'instant. Nous allons traiter [cette question] à l'automne», a confirmé sa porte-parole, Véronique Dumont, au Devoir.

«Se rendre là-bas n'est pas évident pour la population des villes environnantes. Le transport en commun n'est pas adéquat. Déjà, les médicaments grugent une partie du budget des gens à faible revenu; ajouter à cela des frais de stationnement devient quasi indécent. On ne choisit pas d'être malade», commente une citoyenne qui a signé cette pétition.

Une directive de 2006 qui tarde à être appliquée

La directive émanant du ministère de la Santé n'est pas nouvelle: elle a été transmise aux différentes administrations régionales en 2006. Elle stipule que les établissements du système de santé doivent «récupérer au regard des activités du parc de stationnement dans son fonds d'exploitation des revenus suffisants pour assumer les dépenses annuelles», indique le ministère. Bref, les coûts d'aménagement et d'entretien des stationnements doivent s'autofinancer.

Mais si certains sont allés de l'avant, d'autres retardent son application. Dans la région de Granby, par exemple, le milieu communautaire a vivement critiqué l'idée de tarifier les stationnements du CLSC et d'une clinique de psychiatrie. Le CSSS de la Haute-Yamaska a donc décidé de mettre le projet entre parenthèses.

«On a jugé bon de ne pas aller de l'avant», dit la directrice des communications, Rolande Daudelin. Visiblement mal à l'aise à l'idée de «contourner la directive ministérielle», elle croit qu'il faut réfléchir davantage à cette question et n'écarter pas la possibilité que le stationnement devienne éventuellement payant. Elle craint que la tarification soit un frein à la fréquentation, car «c'est souvent des clientèles appauvries. On est conscients qu'il pourrait y avoir des impacts. L'enjeu, c'est de ne pas dissuader la clientèle d'utiliser les services», a-t-elle expliqué au Devoir. D'autant plus que le stationnement dans la rue, gratuit, peut poser problème aux personnes à mobilité réduite et que, pour ce qui est du transport en commun, «disons que, quand on vient de la campagne, c'est plus compliqué».

Aux CLSC de Dorval-Lachine et de LaSalle, il en coûte 6 \$ par jour pour stationner depuis juin dernier. «On a attendu le plus longtemps possible [avant d'aller de l'avant] et on a essayé de trouver un juste prix», explique Line Champoux, du CSSS Dorval-Lachine-LaSalle. «Nous n'avons pas eu de plaintes de la part des usagers ou du personnel jusqu'à maintenant», ajoute-t-elle.

En Gaspésie, les prix oscillent entre 1,25 \$ et 3 \$ par jour. «Le coût est tellement minime, c'a moins d'impact», dit Marie-Christine Fortin, de l'Agence de la santé et des services sociaux Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

À Châteauguay et à Saint-Rémi, sur la Rive-Sud, la tarification des stationnements a soulevé de nombreuses critiques. Aussi, l'administration a trouvé un compromis. Les «clientèles vulnérables économiquement» sont exemptées des 2 \$ par jour exigés pour stationner à l'un des CLSC. En 2010, 5000 personnes avaient signé une pétition pour s'opposer à la tarification.

Au ministère de la Santé, on affirme qu'aucune échéance n'a été imposée aux établissements pour fixer une tarification à leurs stationnements. Toutefois, s'ils penchent pour la gratuité, «le risque est d'avoir des pertes financières, car l'objectif est l'équilibre budgétaire pour les établissements», dit la porte-parole du ministère, Noémie Vanheuverzwijn.

Le Devoir

Le Devoir

POÈTE

SUITE DE LA PAGE 1

sans contact direct avec aucune avant-garde culturelle, un adolescent, Paul-Marie Lapointe, taille seul, dans des éclats de lumière, une synthèse unique entre son milieu nord-américain et des explorations culturelles plus ou moins inspirées par les surréalistes. Voici un extrait de *Crânes scalpés* (1948): «Les grands châteaux / poires pourries / avec quoi des vieillards à des femmes mutuelles / lapident leurs vacheries / les églises de faux sentiments / l'écroutement des cadavres / les haines dans les schistes séculaires. / Quand le marteau se lève / quand les bûchers vont flamber noir / sur le peuple déterminé.»

En entrevue en 1994 au *Devoir*, il confiait que sa connaissance des traditions culturelles, acquise en partie grâce aux études classiques qu'il fit à Chicoutimi, lui permit de repérer les balises propres à situer son œuvre. «Peinture, musique, poésie: tout cela n'existe que parce que cela a existé. On ne peut faire d'œuvre d'art si on ne part pas d'une autre œuvre d'art. Et la motivation est alors de renouveler, ou de poursuivre.»

Un livre d'adolescent

Il parlait encore volontiers de son premier livre. «Le Vierge, c'est un livre d'adolescent, disait-il, un livre de pureté et de découverte du monde. Je ne crois pas que je l'aurais écrit si je n'avais vécu dans une société à ce point noire et fermée. Ce livre exprime une révolte absolue, une révolte contre tout ce qu'il y avait de sinistre dans le Québec d'alors. Il y avait la crise. Et puis le nationalisme très fermé et très paysan de Duplessis. Ce n'était pas une société très drôle. Et le collège, le pensionnat, c'étaient aussi, malgré tout ce que j'en ai dit, des lieux fermés.»

L'édition originale du *Vierge incendié*, très rare aujourd'hui, est publiée par Maurice Perron aux éditions Mithra-Mythe. Cet éditeur-photographe vient alors tout juste de faire paraître le *Manifeste du Refus global*, rédigé par Paul-Émile Borduas. Les automatistes reconnaissent en Lapointe un des leurs. *Le Vierge incendié* sera repris plus tard à l'enseigne où se démène son ami Gaston Miron, les éditions de l'Hexagone, où Lapointe sera aussi, pour un temps, directeur littéraire, à l'époque où il devient un membre fondateur de la revue *Liberté*.

Mais n'allons pas si vite. Très tôt donc, Lapointe fréquente les gens de l'École des Beaux-Arts, des peintres, des écrivains, les artistes. Il lit René Crevel, auteur difficile à trouver dans le Québec de l'époque, auquel il rendra plus tard hommage dans *écRiturEs* (1980). Il écoute Claude Gauvreau, qui lui semble avoir tout lu. Dans l'immédiate après-guerre, dit-il, «j'avais besoin de révolte, mais je n'étais pas organisé sur le plan intellectuel pour faire la révolution». Il quitte donc la grande ville.

Il reviendra à Montréal, après avoir touché au journalisme une première fois, dans son coin de pays. Né en 1929 à Saint-Félicien, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il mènera pratiquement toute sa carrière dans la métropole, comme journaliste. Mais après *Le Vierge incendié*, l'écriture lui apparaît plus difficile, comme il l'expliquait au *Devoir* en 1980: «J'avais dit ce que j'avais à dire. Je n'avais pas envie d'ajouter à cela.» Pendant dix ans, il ne publiera donc rien, même s'il continue d'écrire. Il apprivoise alors le monde, dira-t-il, avant de livrer *Choix de poèmes: Arbres* (1960). Puis, il s'inspire du jazz, de sa forme d'improvisation particulière.

Il écrit, explique-t-il, dans une totale liberté, afin d'affirmer quelque chose de précis, quitte à devoir pour cela ébranler le langage, le remettre tout à fait en question, comme il le fait volontiers dans certains livres, par exemple dans ce pavé qui a pour titre *écRiturEs* (1980).

«La poésie, disait-il, est la forme suprême de l'expression. Mais elle est rare: parce qu'elle est impossible s'il n'y a pas de révolte, d'âme et de remise en question. Ainsi, je ne crois pas que la véritable poésie soit très répandue aujourd'hui. Ou qu'elle soit possible à la télévision.»

Ailleurs, il affirmait avoir «toujours pensé qu'on écrit pour les âmes, pour la partie un peu secrète et importante de nous». Pour les âmes (1993), ce sera le titre d'un recueil où il tente de poursuivre son avancée en littérature, à la recherche de possibilités nouvelles, toujours sans contrainte.

«Les gens qui n'aiment pas les œuvres libres, disait-il, sont de ceux qui n'aiment pas la liberté, très souvent. Ce sont des gens qui aiment plutôt l'ordre, le déjà-vu, le déjà-entendu. Mais la création, c'est justement le contraire du cliché. L'art, c'est comme l'amour: c'est un moment privilégié de l'existence humaine.»

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR
www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007